

# Fiche 9 : Naturopathie



**Novembre 2023**

# Naturopathie

## Contexte :

Historiquement, la Naturopathie s'affirme comme l'héritière de certains principes de la médecine posés par Hippocrate en Grèce antique, de l'Ayurveda originaire d'Inde ou bien encore de la médecine traditionnelle chinoise. Autoproclamée « melting-pot de toutes les médecines orientales et occidentales », il s'agit essentiellement de filiations opportunistes inspirées du « vitalisme » allemand[1].

Le terme « Naturopathy » naît aux États-Unis en 1895[2], avant d'être popularisé par l'homme d'affaires américain d'origine allemande Benedict Lust, père spirituel de la discipline[3], qui rapidement dépose la marque. Très inspiré par les théories « hygiénistes », Benedict Lust définit la Naturopathie essentiellement comme un mode de vie rigoriste fondé sur le refus du tabac, de l'alcool, de la caféine et des abus alimentaires, associée à de la phytothérapie et l'homéopathie[4].

Après un bref succès, dès les années 30, la Naturopathie décline aux États-Unis du fait d'importantes études médicales fédérales[5] qui la décrivent comme une pseudo-science sans efficacité. Cependant, la Naturopathie a entre-temps conquis une partie du public allemand et suisse, préparé par l'idéologie de la « Lebensreform » et l'ésotérisme théosophique [6],[7],[8]. Ainsi, l'Allemagne sera le premier État européen à instituer un diplôme de naturopathe dès 1939 [9].

Après-guerre, la Naturopathie s'installe progressivement en Angleterre et en France, puis regagne les États-Unis à la faveur du mouvement « New Age ».

Pierre-Valentin Marchesseau, fondateur d'une société d'aliments biologiques, est considéré comme le père de la Naturopathie française pour en avoir importé et traduit les concepts dès 1935 [10]

Le Collège Européen de Naturopathie Traditionnelle Holistique (CENATHO) définit la Naturopathie comme la « synthèse des méthodes naturelles de santé, à vocation préventive, éducative et pédagogique », cette discipline promouvant « également l'éducation à la santé dans les troubles mineurs »[11].

Le naturopathe cherche à rétablir les capacités « d'auto-guérison » inhérents à chacun, et sa démarche consiste à s'appuyer sur les points forts afin de contrebalancer les faiblesses. A cet effet, il établit un « bilan de vitalité », qui entend mesurer le niveau de vitalité, estimer les surcharges et les carences pour stimuler et renforcer ces capacités. Il a une double mission, celle de « thérapeute », qui permet à la personne de retrouver la santé, et celle « d'éducateur de la santé » par laquelle il donne des conseils d'hygiène vitale, afin que la personne conserve la santé sur le long terme.

Pour sa pratique, le naturopathe dispose de 10 techniques, qu'il utilise en synergie :

- La nutrition, l'hydrothérapie du côlon et le jeûne,
- L'exercice physique,
- La gestion du mental (relaxation, sophrologie, psychothérapies brèves, etc.),
- L'hydrologie (balnéothérapie),
- La biokinésie (gymnastique des organes),
- La réflexologie,
- Les techniques manuelles (chirologie),
- La phytologie (phytothérapie, aromathérapie et gemmothérapie),
- La pneumologie (techniques respiratoires empruntées au yoga, aux arts martiaux, à la méthode de Plent ou au Bol d'air Jacquier),
- Le magnétisme et l'actinologie (science de l'action de certains rayonnements naturels comme ceux du soleil, de la lune, ou des vibrations émises par les couleurs ou les sons).

La Naturopathie est notamment indiquée pour :

- Lutter contre le cholestérol,
- Lutter contre les agents infectieux,
- Soulager les symptômes du syndrome prémenstruel,
- Perdre du poids,
- Renforcer le système immunitaire et lutter contre les allergies,
- Lutter contre l'arthrose,
- Aider à l'arrêt du tabac

Internet vient compléter la liste des applications possibles de la pratique[1] :

- Renforcer ou restaurer sa vitalité,
- Gestion du stress : anxiété, dépression, insomnies, spasmophilie,
- Fatigue chronique, burnout,
- Pathologies cutanées : acné, eczéma, psoriasis, mycose,
- Troubles digestifs : constipation, diarrhée, ballonnements,
- Troubles hormonaux : dysménorrhées, ménopause,
- Troubles respiratoires, ORL,
- Troubles circulatoires : varices, phlébites, hémorroïdes,
- Diabète, goutte, etc.

## Efficacité de la Naturopathie

La banque de données médicales PubMed référence plus de 1600 études dans lesquelles apparaît le mot « naturopathy »[2]. En réalité, le nombre de publications spécifiquement dédiées à cette approche est beaucoup plus limité. La remarque vaut également pour les méta-analyses qui vont avoir un regard synthétique et complet sur l'impact réel des travaux dans la prise en charge de patients. Après étude de 25 documents, une seule méta-analyse concerne réellement ce domaine, et porte sur l'effet de l'aromathérapie dans la dépression post-partum. Dans la conclusion du travail on y lit : « Le nombre de preuves scientifiques actuellement disponibles est très limité et davantage d'études avec des plans d'étude robustes, sont nécessaires pour recommander l'aromathérapie dans la gestion des dépressions post-partum »[3].

Ceci est à mettre en regard avec un rapport accablant du Département de la Santé et des Services sociaux des Etats-Unis, publié en 1968, et dénonçant « l'absence de fondements empiriques comme théoriques de la Naturopathie, ainsi que son absence d'efficacité clinique, et invite à son éviction des systèmes de sécurité sociale »[1].

Plus récemment, l'américaine Harriet Hall, médecin, analyste scientifique reconnue et rédactrice dans « Science-Based Medicine », décrit la Naturopathie comme « un système mal défini basé sur une mythologie « vitaliste » ; il combine des mesures de santé et de nutrition de bon sens et l'utilisation rationnelle de quelques herbes avec une grande variété de pratiques non scientifiques, et un double langage anti-médical ». Selon elle, « les éléments positifs de la Naturopathie ne sont pas différents de ce que prescrit la médecine conventionnelle, et les éléments s'écartant de cette dernière n'apportent rien de positif et sont potentiellement dangereux [2] ».

## Position des autorités de Santé et de l'État

En 2019, le Ministère des Solidarités et de la Santé précisait devant l'Assemblée nationale, « Il n'existe pas actuellement en France de reconnaissance des naturopathes en tant que professionnels de santé. Au même titre que d'autres activités, la Naturopathie fait partie des pratiques dites non conventionnelles. En l'absence de données probantes, elle ne peut pas être reconnue au plan scientifique, ni relever d'une profession de santé[3]. »

Le rapport de la Commission d'enquête Dérives thérapeutiques et dérives sectaires réalisé par le Sénat en 2013, pointe à plusieurs niveaux du texte le problème de la Naturopathie [4].

De même, la Mission Interministérielle de Vigilance et Lutte contre les Dérives Sectaires (Miviludes), dans son rapport 2009[5], consacrait deux pages entières aux problèmes posés par la Naturopathie en matière de dérives thérapeutiques, voire sectaires. Elle reprécisera l'année suivante : « Cette méthode soignerait les causes de la maladie quand le médecin ne s'attaque qu'aux seuls symptômes. Cela peut prêter à sourire devant le caractère simpliste de la pensée, mais certains naturopathes se prennent très au sérieux tout en se mettant en situation d'exercice illégal de la médecine avec un très faible bagage scientifique comme le prouvent leurs sites Internet »[6]. La Miviludes souligne de nouveau le caractère problématique de la Naturopathie dans son guide Santé et Dérives sectaires, publié en 2018[7].

En juin 2023, le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) dans son rapport « Les pratiques de soins non-conventionnelles et leurs dérives » pointe également sévèrement la Naturopathie[1].

Il est à noter que, tant la Commission d'accès aux documents administratifs, le CNOM ou la justice ont eu à statuer sur 345 affaires touchant à la Naturopathie[2].

La réalité vient malheureusement confirmer les mises en gardes régulièrement réalisées par les instances de santé et l'État, avec de nombreuses affaires portées en justice, et concernant la pratique des naturopathes.

La pratique de la Naturopathie conduit à des dérives thérapeutiques, voire sectaires, gravissimes, ouvrant à des poursuites et condamnations pour « exercice illégal de la médecine », « abus de confiance », « pratiques commerciales trompeuses » et « infractions économiques et financières[3] ».

Quand ceux ne sont pas des recommandations criminelles, comme la promotion d'attouchements sexuels sur des enfants pour faire tomber leur fièvre[4].

Un naturopathe d'Indre-et-Loire encourt trois ans de prison, poursuivi pour homicides involontaires suite à plusieurs décès consécutifs à des stages de « jeûne hydrique », qu'il organisait[5].

De plus, cette pratique contribue trop souvent à une perte de chance de guérison en détournant de la prise en charge médicale, ou en la retardant. Cela est particulièrement dramatique en cas de cancers, où des propositions de pseudo-soins par Naturopathie ont conduit à plusieurs décès[6]. [7]. [8]. [9].

En conclusion, la Naturopathie est une approche non validée par la Science, relevant au mieux du bien-être, mais qui peut s'avérer onéreuse, tant en coût de formation à la technique, que pour le client.

De plus, cette pratique peut contribuer à assujettir les personnes, et retarder une réelle prise en charge médicale en détournant les patients des soins conventionnels. Ceci conduit alors à des pertes de chance de guérison, qui peuvent s'avérer dramatiques.

# Bibliographie :

## Page 1

- [1] Jean Solchany, L'Allemagne au XXe siècle, Paris, PUF, 2003
- [2] « Report 12 of the Council on Scientific Affairs (A-97) », Association médicale américaine, 1997
- [3] Hans A. Baer, « The sociopolitical status of U.S. naturopathy at the dawn of the 21st-century », Medical Anthropology Quarterly, vol. 15, no 3, septembre 2001, p. 329-46
- [4] Barbara Boughton et Rebecca J. Frey, Naturopathic Medicine, Gale Encyclopedia of Alternative Medicine, Gale, 2005
- [5] Flexner, Abraham, Medical Education in the United States and Canada: A Report to the Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching, New York City, The Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching, coll. « Bulletin No. 4. », 1910, p.346
- [6] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lebensreform>
- [7] Quinchon-Caudal : « Plus de Goethe » : On estime qu'environ un Allemand sur sept avait recours à ce type de thérapie au milieu des années 1920, et qu'à la veille de l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler, ils étaient un sur deux (p. 223)
- [8] <https://archive.ph/wip/AJNmf>
- [9] « Allemagne d'aujourd'hui », n° 229/juillet-septembre 2019
- [10] <https://marchesseau.fr/>
- [11] <https://www.senat.fr/rap/r12-480-2/r12-480-259.html>

## Page 2

- [1] <https://naturocamors.fr/Naturopathie.html>
- [2] <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/insb.bib.cnrs.fr/?term=%22naturopathy%22&sort=date&size=50>
- [3] <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/37538225/>

## Page 3

- [1] American Cancer Society Complete Guide to Complementary and Alternative Cancer Therapies, Atlanta, American Cancer Society, 2009, p.116-119
- [2] Harriet Hall, « Lecture 6: Naturopathy and Herbal Medicines » [vidéo], sur youtube.com, James Randi Educational Foundation, 27 novembre 2015
- [3] <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-15909QE.htm>
- [4] <https://www.senat.fr/rap/r12-480-1/r12-480-1.html>
- [5] <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/rapports-annuels/rapport-annuel-2009>
- [6] <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/rapports-annuels/rapport-annuel-2010>
- [7] <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/missions/actualites/guide-sant%C3%A9-et-d%C3%A9vices-sectaires>
- [8] <https://www.nouvelobs.com/societe/20221201.OBS66603/irene-grosjean-enquete-sur-les-methodes-de-la-star-des-naturopathes.html>
- [9] <https://www.marianne.net/societe/sante/ludivine-atteinte-dun-cancer-ma-naturopathe-est-plus-a-lecoute-que-mes-medecins>

## Page 4

- [1] [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/rapport/4xh6th/cnom\\_psnr.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/rapport/4xh6th/cnom_psnr.pdf)
- [2] <https://archive.ph/DOzga>
- [3] <https://www.leparisien.fr/societe/il-a-pris-10-ans-dans-la-gueule-la-nouvelle-vie-de-thierry-casasnovas-le-gourou-du-cru-mis-en-examen-31-07-2023-EBLJWUSSNRGNLKENPFOBOWAE.php>
- [4] [https://www.liberation.fr/checknews/qui-est-irene-grosjean-la-naturopathe-dont-les-adeptes-ont-ete-bannis-de-doctolib-20220823\\_WCRYUUP53JAVDON6JIK7L477Q4/](https://www.liberation.fr/checknews/qui-est-irene-grosjean-la-naturopathe-dont-les-adeptes-ont-ete-bannis-de-doctolib-20220823_WCRYUUP53JAVDON6JIK7L477Q4/)
- [5] <https://www.nouvelobs.com/justice/20230116.OBS68381/ex-commercial-devenu-gourou-des-cures-de-jeune-qui-est-eric-gandon-mis-en-examen-pour-homicide.html>
- [6] <https://www.marianne.net/societe/sante/proces-du-naturopathe-miguel-barthelery-pourquoi-la-justice-peine-a-lutter-contre-les-derives-en-sante>
- [7] <https://www.leparisien.fr/societe/thierry-casasnovas-la-chute-dun-gourou-le-temoignage-choc-du-fils-de-martha-decedee-dun-cancer-31-07-2023-2HP3YH6K25ELFGEDKLOKTSAZLM.php>

Ordre  
National  
des  
Infirmiers

Ordre  
National  
des  
Infirmiers